

République tunisienne
Ministère de l'Éducation
Office des Logements des Personnels du Ministère de l'Éducation

AVIS N° 1/2024
Concours national d'architecture
Projet de construction d'un immeuble résidentiel (R+6) à la cité EL GHAZALA

L'Office des Logements des Personnels du Ministère de l'Éducation (l'OLPME) lance un concours national d'architecture pour l'élaboration des études architecturales et le suivi des travaux du projet de construction d'un immeuble résidentiel (R+6) à la cité EL GHAZALA – ARIANA en lot unique.

Peuvent participer au concours, Les architectes et les groupements des architectes inscrits au tableau A et C de l'ordre des architectes de Tunisie de l'année en cours, le ou les architectes ne peuvent faire partie que d'un seul groupement, L'architecte ou l'architecte chef de fil doit avoir une expérience de dix (10) ans au minimum.

Les candidats désireux de participer à ce concours sont invités à constituer un dossier d'inscription composé des éléments suivants :

- Une demande d'inscription sur papier libre, qui doit être signée par l'architecte mandataire (cachet unifié de l'année en cours et signature) précisant l'adresse exacte, le numéro de téléphone, le numéro de fax et l'adresse email.
- Une convention signée par les membres du groupement, déclarant sa composition, désignant l'architecte mandataire et définissant avec exactitude les devoirs et les droits de chacun des membres.
- Une attestation de participation au concours délivrée par l'OAT, pour chaque Architecte valable pour l'année en cours.
- Les pièces justificatives de l'expérience demandée et signées par le maitre d'ouvrage ou le maitre d'ouvrage délégué pour l'architecte ou l'architecte chef de file (PV de réception provisoire ou définitif et une copie du marché conclu ou décompte définitif ou dernier décompte justifiant le montant du projet)

L'envoi des documents de participation se fait obligatoirement sur le système national des achats publics en ligne « TUNEPS » pour ceux qui sont enregistrés sur ce système.

Toutefois, les documents graphiques doivent être obligatoirement envoyée sous pli fermé et scellé par la poste et recommandé ou par rapide-poste ou déposé directement au bureau d'ordre de l'OLPME contre récépissé, au nom de Monsieur le Directeur Général de l'OLPME, à l'adresse suivante :

Office des Logements des Personnels du Ministère de l'Éducation
40, Boulevard Béchir SFAR – Tunis 1006
Et portant la mention suivante :
« Concours National d'Architecture – projet de construction d'un immeuble
résidentiel (R+6) à la cité EL GHAZALA »

Le dernier délai de réception des dossiers de participation est fixé pour le mercredi **23 juillet 2024 à 10h00 du matin**, L'ouverture des offres reçues sur le système des achats publics en ligne « TUNEPS » se réalisera en une seule séance publique **le 23 juillet 2024 à 11h00 du matin** au siège de l'OLPME.